

Monsieur et ami,

J'avais demandé, pour ce matin, une répétition générale. En arrivant au théâtre, j'ai appris que le ballet n'avait pu être convoqué, les ordres ayant été donnés trop tard hier. ou ne pouvait, non plus, servir les décor qui ne se trouvent point prêts. J'ai donc été obligé de lever la répétition, ne pouvant la faire utilement, et je vous en instruis pour que vous sachiez que ce n'est point la faute de mes^{mes} M^{me} M^{me}. vos pensionnaires toutes les personnes averties le

14
trouvaient à leur poste —

je n'ai point indiqué de
travail pour demain, pensant
qu'il devient inutile de répéter
avant d'avoir les deux terminés,
et les acceptés. — cependant, je
suis tout prêt si vous jugez
autrement, et le bulletin suffira
pour que je me rende à son
appel..

Votre tout dévoué
Sertiteur, De la Roche

le 16 juillet 1829.

Autour du grand nombre

de pièces de théâtre.

1v 2v

Monsieur de Mougnet

Monsieur le Baron

de Mougnet

Directeur du Théâtre de la
Porte St. Martin. Paris